

Avis sur le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté le 27 avril 2023

ANNEXE

à la délibération n°2023 07 25 002 du 25 juillet 2023

La commune a émis un avis favorable assorti de remarques.

Voici ci-dessous les commentaires et souhaits des membres du conseil municipal :

- 1- Les arbres remarquables protégés inscrits sur la parcelle cadastrée section AX n°169 sont à retirer de la carte. Ils n'existent plus.



Légende

- Urbanisme
- Parcelle
- UAI des
- UAI n°1
- UAI n°2
- UAI n°3
- UAI n°4
- UAI n°5
- UAI n°6
- UAI n°7
- UAI n°8
- UAI n°9
- UAI n°10
- UAI n°11
- UAI n°12
- UAI n°13
- UAI n°14
- UAI n°15
- UAI n°16
- UAI n°17
- UAI n°18
- UAI n°19
- UAI n°20
- UAI n°21
- UAI n°22
- UAI n°23
- UAI n°24
- UAI n°25
- UAI n°26
- UAI n°27
- UAI n°28
- UAI n°29
- UAI n°30
- UAI n°31
- UAI n°32
- UAI n°33
- UAI n°34
- UAI n°35
- UAI n°36
- UAI n°37
- UAI n°38
- UAI n°39
- UAI n°40
- UAI n°41
- UAI n°42
- UAI n°43
- UAI n°44
- UAI n°45
- UAI n°46
- UAI n°47
- UAI n°48
- UAI n°49
- UAI n°50
- UAI n°51
- UAI n°52
- UAI n°53
- UAI n°54
- UAI n°55
- UAI n°56
- UAI n°57
- UAI n°58
- UAI n°59
- UAI n°60
- UAI n°61
- UAI n°62
- UAI n°63
- UAI n°64
- UAI n°65
- UAI n°66
- UAI n°67
- UAI n°68
- UAI n°69
- UAI n°70
- UAI n°71
- UAI n°72
- UAI n°73
- UAI n°74
- UAI n°75
- UAI n°76
- UAI n°77
- UAI n°78
- UAI n°79
- UAI n°80
- UAI n°81
- UAI n°82
- UAI n°83
- UAI n°84
- UAI n°85
- UAI n°86
- UAI n°87
- UAI n°88
- UAI n°89
- UAI n°90
- UAI n°91
- UAI n°92
- UAI n°93
- UAI n°94
- UAI n°95
- UAI n°96
- UAI n°97
- UAI n°98
- UAI n°99
- UAI n°100

Zonage

- U : Zone urbaine traditionnelle
- Ua : Secteur dédié aux équipements d'intérêt collectif
- UaC : Zone urbaine à vocation commerciale
- UaC2 : Secteur dédié à l'équipement
- UaC3 : Secteur dédié aux services à caractère économique
- UaC4 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC5 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC6 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC7 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC8 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC9 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC10 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC11 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC12 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC13 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC14 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC15 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC16 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC17 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC18 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC19 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC20 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC21 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC22 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC23 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC24 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC25 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC26 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC27 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC28 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC29 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC30 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC31 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC32 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC33 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC34 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC35 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC36 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC37 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC38 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC39 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC40 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC41 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC42 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC43 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC44 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC45 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC46 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC47 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC48 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC49 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC50 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC51 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC52 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC53 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC54 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC55 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC56 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC57 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC58 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC59 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC60 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC61 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC62 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC63 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC64 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC65 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC66 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC67 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC68 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC69 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC70 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC71 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC72 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC73 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC74 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC75 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC76 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC77 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC78 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC79 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC80 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC81 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC82 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC83 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC84 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC85 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC86 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC87 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC88 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC89 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC90 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC91 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC92 : Secteur dédié aux services à caractère culturel
- UaC93 : Secteur dédié aux services à caractère éducatif
- UaC94 : Secteur dédié aux services à caractère sportif
- UaC95 : Secteur dédié aux services à caractère sanitaire
- UaC96 : Secteur dédié aux services à caractère social
- UaC97 : Secteur dédié aux services à caractère administratif
- UaC98 : Secteur dédié aux services à caractère religieux
- UaC99 : Secteur dédié aux services à caractère associatif
- UaC100 : Secteur dédié aux services à caractère culturel

STECAL

- MS : Zone réservée dédiée aux installations liées au CRT
- SQZ : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- SDZ : Zone réservée dédiée à l'équipement des zones de réserve
- NZ : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ2 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ3 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ4 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ5 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ6 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ7 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ8 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ9 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ10 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ11 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ12 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ13 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ14 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ15 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ16 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ17 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ18 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ19 : Secteur dédié aux installations liées au CRT
- NZ20 : Secteur dédié aux installations liées au CRT

Autres prescriptions

- Dispositif de protection ou des de l'art. L. 151-11 de l'Etat de l'urbanisme
- Urbanisme écoplanifié au titre de l'art. L. 151-10 de l'Etat de l'urbanisme
- Emploi de l'art. L. 151-11 de l'Etat de l'urbanisme
- Secteur protégé en raison de sa situation ou de son état de fait. L. 151-24 de l'Etat de l'urbanisme

Echelle 1:5000

0 250 500 m

Fonds de plan : Base nationale IGN

AR Prefecture

016-211603550-20230725-20250725002-DE
Reçu le 31/07/2023

2 – Nous demandons que les parcelles en jaune sur la carte ci-dessous et cadastrées section AE n°450, 704, 756 et 755 soit classées en zone AUX.

